

VLBM /AAEMB

Verband LehrerInnenkonvente Bernischer Musikschulen
Association des Assemblées des Ecoles de Musique bernoises
www.vlbn-aaemb.ch

Compte rendu 01.01.2015 – 31.12.2015

Une année bien remplie vient de se finir pour l' AAEMB. Nous avons mis avec application notre ouvrage sur le métier, et pour des raisons évidentes d'efficacité, nous avons décidé de nous en tenir aux sujets les plus importants :

- **Cours d'instruments durant la période scolaire (Proposition à la ABEM d'oct 2014)**

Après une discussion de séance au cours de l'assemblée des délégués ABEM avec Hans Peter Hess, le président ABEM, nous nous sommes plongés avec application sur ce thème. En mars 2015, sous la conduite de la direction de l'instruction publique a eu lieu un entretien entre AAEMB ABEM et la DIP. Très rapidement avons nous remarqué que l'ABEM en tant qu'employeur était plus proche des problématiques de la DIP que des attentes de nos positions en tant qu'assemblée représentante du corps professoral.

Nos préoccupations ont néanmoins été entendues même si nos interlocuteurs nous laisse entr'apercevoir que nos doléances auront peu de chance d'aboutir.

Il est clair aujourd'hui que l'AAEMB doit se constituer et évoluer et être perçue très vite comme une entité indépendante. Pour notre comité directeur, c'est une période d'intense activité qui comme avec cette réunion.

Nous avons donc cherché des exemples parmi nos écoles de musique, qui sont prête à collaborer par des classes bloc ou des cours « phares ». Nous avons trouvé des directeurs d'école de musique qui ont établi des relations partenaires avec des écoles publiques.

Nous nous réjouissons beaucoup d'avoir gagné en la personne de Mme Gabriela Mayer, directrice de l'école de musique de Zofingue, une personne de référence, compétente et expérimentée en la matière.

BUT :

ABEM comme organe employeur doit intensifier son travail de collaboration avec les écoles.

AAEMB comme représentant du corps professoral, doit faire un travail de sensibilisation auprès des collègues, pour que dans le futur nos démarches soient mieux prises en compte. Seulement de cette manière un travail collégial et efficace peut porter ses fruits.

- **Positionnement de l'AAEMB :**

Comment allons nous y prendre pour éveiller l'intérêt de nos collègues aux thèmes politiquement et syndicalement pertinents ?

Nous avons 29 écoles de musique homologuées qui se sont associées à l'ABEM, comme organisation patronale.

L'AAEMB représente 29 assemblées de professeurs comprenant 1100 personnes ! Un énorme potentiel !

- **Qu'avons nous fait pour cela au comité directeur de l'AAEMB ? Des flyer avec les thèmes 2015/16.**

Tout les délégués ont reçu ce flyer avec la demande de le faire suivre à tout leurs collègues, et de l'afficher sur leur panneau d'information.

- **Sondage sur la situation de la profession**

La feuille d'information sur les exemples quotidiens d'un professeur d'instrument ont reçu un écho favorable auprès de la DPI et de l'ABEM. Ce qui nous a permis d'établir un sondage et de l'envoyer à tout personnel enseignant en école de musique du canton de berne. 25% d'entre eux ont répondu au sondage online. Avec un grand remerciement à tout les délégués qui ont fait suivre et distribué ce sondage.

- **LEBE**

Depuis des années, nous n'avons aucun contact avec LEBE. En ce moment, cette fédération est en pleine restructuration. Le but serait d'améliorer la collaboration entre tout les acteurs du domaine pédagogique. Simone Lehmann, membre de la fédération, se porte candidate à la représentation de l'AAEMB au sein de la fédération.

- **Réunions / affaires internes**

En 2015 le comité directeur s'est réuni 6 fois. D'abondants courriels, téléphones et rencontres avec de nombreux représentants de syndicats ont pu avoir lieu. A la dernière assemblée des délégués, Simone Lehmann a été élue membre du comité directeur. Elle a pris le poste de secrétaire. Elle remplace Annette Neuenschwander que je remercie grandement pour son travail au sein du comité. Elle a été aussi responsable de l'élaboration et la prise en charge de notre site Web. Elle nous quittera hélas à la prochaine réunion 2016 des délégués. Merci beaucoup pour ton travail sans relâche ! Je veux aussi remercier l'ensemble du comité pour son travail intensif de ces derniers mois !

Je réjouis de poursuivre la route ensemble vers de nouveaux objectifs communs !

Helene von Allmen décembre 2015 Présidente.